



## **Intervention de Madame Annick GIRARDIN**

**Ministre des outre-mer**

**Discours aux élus ultramarins**

**Ministère des outre-mer - Paris**

**Mardi 21 novembre 2017**

*Seul le prononcé fait foi*

**Mesdames et messieurs les maires, présidents d'intercommunalités, présidents d'exécutifs et parlementaires,**

**Mesdames et messieurs les membres du comité national de l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR),**

**Monsieur Guillaume Néry, Mme Julie Gauthier, parrain et marraine de cette palme de l'IFRECOR,**

**Mesdames et messieurs,**

Vous voilà toutes et tous à Oudinot. C'est l'occasion pour moi de vous le réaffirmer : vous êtes ici chez vous. Le ministère des outre-mer est votre interlocuteur privilégié pour porter vos revendications et faire grandir nos ambitions communes.

Vous avez coutume de m'interpeller et mon agenda m'empêche parfois de m'entretenir avec vous comme je le souhaiterais. Mais, vous me connaissez, je ne suis pas du genre à m'enfermer dans une tour d'ivoire.

**Le rôle d'une ministre des outre-mer, c'est aussi d'être bousculée.** Cela fait souvent grincer des dents parmi les équipes qui m'accompagnent lors de mes voyages officiels puisque je prends souvent du retard sur le planning. Mais rien ne remplace le contact de terrain, les interpellations directes de nos concitoyens sur ce qu'ils vivent au quotidien.

**Ce n'est pas à vous, chers élus, que je l'apprendrai : votre légitimité, vous l'avez acquise par votre connaissance aigüe des préoccupations quotidiennes de vos administrés.**

Je me reconnais totalement dans ce rôle qui allie **proximité, empathie et franc parlé.**

\*\*\*

Hier après-midi, **vous avez suivi l'atelier consacré aux Assises des outre-mer.**

Les discussions ont été franches, ouvertes. Cela tombe bien : l'une des ambitions affichées de ces Assises est de permettre une parole libre. Au vu du déroulé de l'atelier d'hier, je crois pouvoir affirmer que l'objectif est atteint.

**Des échanges denses, parfois rudes, s'inscrivent totalement dans l'enjeu de l'exercice.** Le ministère des outre-mer n'est pas là pour recevoir des satisfécits. Et vous n'êtes pas non plus là pour recevoir la bonne parole qui viendrait d'en-haut.

**Les Assises, c'est aussi une mobilisation collective au service des outre-mer. Elles ne se feront pas sans vous.** Votre rôle est primordial, vous le savez.

**J'ai entendu votre souhait d'être davantage impliqués dans la constitution des ateliers thématiques.** Je les comprends parfaitement.

Si notre souhait a été dès le départ de faire participer l'ensemble des élus, je conçois que la méthode puisse évoluer. Vous devez vous sentir pleinement investis.

Comptez sur moi pour relayer ce message auprès de l'exécutif local.

**J'ai également entendu des critiques sur la pertinence de l'exercice**, comme quoi il s'agirait d'une perte de temps, que les problématiques sont déjà identifiées. Là encore, je le répète, je ne souhaite pas une redite des Etats généraux de 2009.

Au vu des enjeux actuels qui concernent les outre-mer, je ne considère pas qu'un exercice de consultation, de réflexion et de projection soit une perte de temps.

**Je vous le répète, en tant qu'élus, vous êtes la pierre angulaire du bon fonctionnement de l'exercice. C'est un exercice qui doit prendre racine au plus près des territoires pour s'adapter à chacune des spécificités.**

L'objectif final de ces Assises est bien de mettre en œuvre des solutions pertinentes qui répondent aux préoccupations et aux besoins quotidiens de vos concitoyens.

Education, emploi, infrastructures, logement, sécurité, développement durable... **les Assises sont là pour identifier l'ensemble des potentiels de développement ultramarins. Et qui sera en charge de l'application de ces politiques publiques ? Vous-même.** Vous avez tout intérêt à être acteurs de ce grand mouvement de transformation des outre-mer.

A ce titre, **vous connaissez mon implication sur le thème du développement durable.** La transition écologique reste le plus grand défi du 21<sup>e</sup> siècle.

Les territoires d'outre-mer, par leur positionnement géographique et par leur biodiversité exceptionnelle, sont à la fois aux avant-postes des risques mais également des solutions dans la lutte contre le réchauffement climatique.

80% de la biodiversité française se trouve en outre-mer. Une biodiversité qui tend à s'éroder à cause du changement climatique. Or, rien n'est plus efficace qu'une mangrove ou une barrière de corail pour limiter la submersion marine. Rien ne remplacera un couvert végétal en bon état écologique pour limiter les glissements de terrain.

S'adapter au changement climatique, ce n'est pas uniquement contrôler son impact. C'est avoir une démarche globale, c'est créer de l'emploi, construire des infrastructures, innover.

**C'est tout le fondement de l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR). Protéger et gérer ces récifs coralliens, c'est un impératif.** Savez-vous que 10% des récifs coralliens mondiaux se situent dans les outre-mer français ?

C'est une véritable opportunité pour le développement des territoires ultramarins en matière d'économie bleue, de tourisme, d'applications en termes de biotechnologies.

Et comme c'est la tradition depuis quelques années, la palme de l'IFRECOR sera remise ici au Ministère dans quelques minutes, **par Guillaume Néry, quadruple champion du monde d'apnée, à madame Nadia HEO, présidente de la commission environnement à la Province-Nord de Nouvelle-Calédonie.** Madame HEO, vous êtes investie depuis des années sur la protection du lagon de votre province, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Je ne peux que louer la gestion et la défense de la biodiversité récifale locale que vous menez autour des villages de Touho, Pondimié, Poum et Ouégoa.

**Je tiens d'ailleurs à grandement saluer l'engagement des élus sur la préservation et la valorisation de leur patrimoine corallien.** Parce que, oui, il s'agit bien d'un patrimoine d'exception, d'une richesse à exploiter raisonnablement.

Je suis fière que le ministère des outre-mer porte financièrement cette politique depuis 1999, conjointement avec le ministère de la transition écologique et solidaire. Les récifs coralliens étant de plus en plus menacés, je souhaite que nous renforçons ces actions de connaissance et de préservation dans les prochaines années, en fédérant davantage d'acteurs autour de l'IFRECOR, dont les collectivités locales.

C'est une politique sur laquelle je suis déterminée, et pourtant, vous savez que le seul territoire d'outre-mer sans récif corallien ou écosystème associé, c'est mon archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon !

\*\*\*

Mesdames et messieurs,

Voilà encore un bel exemple des outre-mer des solutions que je ne cesse de mettre en avant. Je tenais encore une fois à vous remercier, toutes et tous, pour votre implication dans l'exercice des Assises des outre-mer.

Je sais pouvoir compter sur vous pour construire ensemble les outre-mer de demain.

Je vous remercie.